



Un Prix d'innovation porté par

Dauphine | PSL 
UNIVERSITÉ PARIS



Appel à candidatures
jusqu'au 05 mars 2021

Le Prix de l'innovation rurale : quand l'Université s'intéresse au village

Depuis 2018, l'Université Paris-Dauphine a décidé d'investir les défis que rencontrent les espaces ruraux à travers l'organisation de manifestations inédites. Rencontres, tables-rondes, et travaux de recherche se sont succédé pour faire éclore un « prix de l'innovation rurale » que l'Université, en partenariat avec le mouvement Bouge ton CoQ!, remettra en mai 2021. A travers cette récompense, nous souhaitons mettre en valeur les innovations et faire connaître les modèles qui ont un impact direct sur le quotidien des habitants et des professionnels du monde rural.

Pourquoi candidater ?

Dans le monde rural, le portrait d'acteurs innovants, attachés à leur territoire et au service de l'épanouissement de ses habitants n'est plus à faire. Les lieux communs ne rendent pourtant pas compte d'une ruralité dynamique, innovante et motrice pour le développement national.

Le prix de l'innovation rurale vise précisément à donner une image positive et audacieuse de nos espaces ruraux et de ceux qui y vivent.

Notre objectif est de récompenser et diffuser des modèles inspirants auprès de citoyens, d'acteurs publics, d'entrepreneurs, de chercheurs et d'étudiants soucieux de l'avenir de nos ruralités. Par là, notre ambition est de réunir et impliquer un éco-système d'innovation impulsé par une université historiquement ancrée dans les milieux socio-économiques et un mouvement citoyen qui oeuvre à écrire le futur des villages.

1 Prix

3 récompenses



Une dotation financière

Le Prix est doté d'au moins 3000€. Une dotation complémentaire pourrait être annoncée prochainement.



Une campagne de notoriété

Le Prix est adossé à une campagne de presse au plus près des acteurs territoriaux et du grand public.



Un dispositif d'accompagnement

Adapté à la nature et au stade de développement du projet, dans un contexte rural marqué par des besoins d'ingénierie.

Quels critères d'évaluation ?

Associations, entreprises, collectivités...

Les candidatures sont ouvertes à toute personne morale portant une innovation au service de l'amélioration du quotidien rural, dans des communes peu denses ou très peu denses telles que définies par l'INSEE*

... ce qui compte c'est l'utilité et l'innovation !

Le jury veillera à l'impact des projets sur le mode de vie des habitants et des professionnels, marqué par des contraintes spécifiquement rurales : notamment l'accessibilité aux services (santé, numérique, mobilité, culture, services aux publics) et aux commerces de proximité.

Dans tous les domaines d'activité qui font du village un endroit attrayant

Les innovations peuvent être de nature technologiques, sociales ou organisationnelles et s'inscrire dans les domaines de la mobilité, de la qualité des services, de l'accès aux soins, à l'éducation et à la culture, au numérique, de la réduction de l'empreinte écologique, de l'agriculture et de l'alimentation...



Le degré d'innovation

L'impact sur le quotidien rural

La qualité de la présentation du projet

*La liste des communes selon leur catégorie de densité : <https://www.insee.fr/fr/information/2114627>. Le jury se tient à votre disposition si vous souhaitez connaître le classement de votre commune.
Vous pouvez aussi consulter la carte suivante : <https://www.observatoire-desterritoires.gouv.fr/visiotheque/2020-cartes-et-graphiques-zonage-rural>

Un dossier simple et utile

Le jury évaluera les candidatures sur la base d'un dossier comprenant :

- Un résumé opérationnel (2 pages maximum). A titre indicatif, nous proposons aux candidats de suivre le plan suivant :

- 1) Présentation des porteurs du projet
- 2) Le projet : genèse et principes
- 3) Les impacts estimés sur le quotidien rural
- 4) Réflexions sur l'avenir du projet

- De façon optionnelle, les candidats peuvent joindre au dossier des photos, vidéos, supports illustratifs et autres documents jugés utiles pour le compléter.

Sur cette base, une présélection sera réalisée par le jury, qui procédera à l'audition des initiatives les plus convaincantes.

Un seul lien pour déposer vos candidatures

<https://innovationrurale.fr/>

Calendrier

- **Le 05 mars 2021** | date limite de dépôt des dossiers sur le site du Prix
- **Du 05 au 20 mars 2021** | Présélection du jury
- **Du 20 mars au 1er avril 2021** | Auditions devant les membres du jury et délibération
- **Le 05 avril 2021** | Désignation du/des lauréat(s)
- **Le 05 mai 2021** | Remise du Prix de l'innovation rurale lors d'une cérémonie solennelle à l'Université Paris-Dauphine, en présence des mécènes du Prix et d'institutionnels

Un seul lien pour déposer vos candidatures

<https://innovationrurale.fr/>

Contact

Paul-Mathieu Caitucoli

Coordinateur du Prix de l'Innovation Rurale – Université Paris-Dauphine

paul-mathieu.caitucoli@dauphine.eu

+33 6 27 94 74 80